

LE TRAITEMENT DES DECHETS VENANT DE COTE D'IVOIRE

Origine

Dans la nuit du 19 au 20 août 2006, le *Probo kaola*, un navire grec immatriculé au Pays-Bas, a déchargé plusieurs centaines de tonnes de déchets (530 m³) très toxiques dans le port d'Abidjan. Ces déchets initialement stockés dans le port ont ensuite été déversés par camions sur 12 sites autour de la ville qui compte 5 millions d'habitants. Peu de quartiers ont été épargnés par la pollution, le produit ayant été entreposé à l'air libre (*Libération, OMS*). De plus, des lacs auraient également été touchés par la pollution.

La compagnie néerlandaise Trafigura Beheer a reconnu que les déchets toxiques liquides, disséminés dans plusieurs décharges d'Abidjan, provenaient du pétrolier *Probo Koala* et émanaient du nettoyage du navire après le déchargement des résidus pétroliers qu'il transportait (*AP, Le Nouvel Observateur*). Mais d'après les premières conclusions de l'enquête judiciaire ouverte par le parquet de La Haye, les produits déversés ne seraient pas des eaux sales de nettoyage mais des produits chimiques. Le parquet hollandais qui a effectué une reconstruction technique indique que le *Probo Koala* aurait fait fonction de raffinerie flottante pour transformer 70 000 tonnes de pétrole brut en essence (*Le Nouvel Observateur, RFI*).

Les 530 m³ de produits toxiques initialement pompés du navire ont été chargés sur des camions mais on ne connaît pas la quantité exacte de produits déversés.

Le site le plus touché est la décharge d'Akouedo avec un déversement probable de 6 camions (environ 90 m³) et une population environnante très touchée (sur l'ensemble des consultations médicales recensées, environ 50% des personnes examinées provenaient de la zone incriminée).

Produits en cause

Des déchets pétroliers (probablement des résidus de raffinage) très riches en composés soufrés volatils :

- des mercaptans (R-SH), la toxicité des mercaptans dépend de la substance en cause. A titre d'exemple, la toxicité aiguë du méthylmercaptan ressemble à celle du H₂S alors que l'éthylmercaptan est 10 fois moins toxique.
- des crésols, les signes les plus importants induits lors d'ingestion sont des troubles digestifs liés à l'effet caustique du produit. Puis une atteinte systémique avec des troubles neuro-musculaires et cardio-vasculaires peuvent apparaître.

- de la soude caustique utilisée pour nettoyer les cuves du navire après chaque livraison.

Ces déchets auraient également été à l'origine d'un dégagement d'hydrogène sulfuré (H₂S de classification réglementaire R26 : très toxique par inhalation). Le H₂S est un puissant inhibiteur de la cytochrome oxydase mitochondriale, bloquant ainsi la respiration tissulaire. Les effets possibles sont, en fonction de la dose : troubles respiratoires (dyspnée, œdème du poumon), cyanose, troubles du rythme cardiaque, troubles de la conscience et la mort.

Le dégagement de H₂S est classique dans les décharges ou les stations d'épuration. Ce gaz est formé par la transformation de la matière organique par l'action de bactéries anaérobies.

Conséquences humaines et environnementales

Les populations voisines des décharges et les écosystèmes ont été touchés.

Atteintes chez l'homme

La voie principale d'exposition est probablement l'inhalation de gaz toxique mais il faut également faire attention aux autres modes contaminations (contact cutané ou ingestion d'aliments contaminés : poissons, bétails etc.).

Les principaux symptômes observés semblent être des saignements de nez, des nausées, des vomissements, des maux de tête, des lésions cutanées, des irritations des yeux et des symptômes respiratoires (OMS). Ces symptômes et l'odeur caractéristique « d'œuf pourri » décrite sur place sont tout à fait cohérents avec la présence d'H₂S et de mercaptans.

Atteintes environnementales

Le réseau de distribution d'eau potable de la ville semble avoir été épargné (OMS). Par contre, le réseau d'eau pluviale (ruisseau, lagune) a été atteint et de nombreux poissons morts ont été observés (*Le Figaro*).

Bilan

Le 13 octobre 2006, le bilan faisait état de plus de 100 000 consultations de personnes intoxiquées, 69 hospitalisations et 10 décès (*Le Figaro*). Mais le bilan reste en évolution.

Conséquences politiques

En raison de ce scandale, le gouvernement ivoirien a démissionné.

Actions internationales engagées

La France a envoyé deux missions d'experts dans le courant du mois de septembre. Une du BRGM et une du COGIC (DDSC - UIISC-1 de Nogent-le-Rotrou).

Les Nations Unies ont dépêché lundi 11 septembre une équipe d'experts pour aider les autorités à se débarrasser des déchets toxiques. Les agences de l'ONU ont fourni pour environ 50 000 dollars (40 000 euros) de médicaments pour venir en aide aux hôpitaux (*AFP*).

Traitement des déchets

Les opérations de balisage et d'enlèvement des déchets, confiés au groupe français Séché via sa filiale Tredi International, ont débuté dimanche 17 septembre 2006 et devraient se poursuivre pendant plusieurs mois (AFP). Elles consistent en l'enlèvement des déchets, leur mise en sécurité et leur transport vers des sites de traitement spécialisés en Europe conformément aux dispositions de la Convention de Bâle ainsi que de la réglementation internationale en matière de transport de produits dangereux.

Nelly Olin, la ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, a autorisé le traitement de ces déchets en France. Le porte-conteneurs français *MN-Toucan* chargé de 3 000 t de déchets (141 conteneurs renforcés) est arrivé au Havre mardi 7 novembre 2006. Trois autres voyages sont prévus pour assurer l'acheminement de la totalité des 6 000 tonnes de substances contaminées. Les déchets vont être stockés provisoirement au Havre avant d'être envoyés progressivement par train à Salaise-sur-Sanne, dans l'Isère, où ils seront incinérés. Au total, il faudra environ six mois pour éliminer l'ensemble des déchets, soit six à sept mille tonnes (*Le Figaro, Le Monde*).